PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINE



Commissions du Parc

Participez à la vie du Syndicat mixte

INSCRIPTIONS

Parc naturel régional Loire Anjou Touraine



Commission Biodiversité à Bourgueil©G. Pellé

Vous êtes délégué ou suppléant du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine, élu du territoire, technicien de collectivité ou de services de l'État, salarié ou élu d'un organisme consulaire ou professionnel, membre du Conseil scientifique et prospectif du Parc, membre d'une association, Ambassadeur du Parc ou encore partenaire de la marque « Valeurs Parc naturel régional » ?

Inscrivez-vous aux commissions du Parc !

Les rôles des commissions

Partager des connaissances et expériences

Co-construire des propositions stratégiques et propositions d'actions

Suivre et évaluer des actions

Transmettre de l'information sur le Parc et le territoire

Les commissions produisent des propositions de stratégie et/ou d'action(s) :

- ces propositions sont étudiées par les services afin d'en vérifier leur faisabilité technique ;
- elles sont présentées par les élus référents de chaque commission aux élus des autres commissions et au Président du Parc ;
- elles sont soumises aux financeurs pour arbitrages ;
- elles sont finalisées par les services en prenant en compte les arbitrages politiques ;
- elles sont débattues en Bureau, puis au Comité syndical pour intégration des ajustements possiblement nécessaires (contenus, hiérarchisation) et délibération.

ORGANISATION TYPE

Fréquence : 2 à 3 réunions par an
Horaire : en soirée
Lieu : à Montsoreau et/ou dans des lieux où peuvent s'organiser des visites (structures, sites…)

Modalités :
- interconnaissance, co-construction
- techniques participatives, peu d'informations descendantes
- visites de sites, de structures...
- ponctuellement des réunions associant plusieurs commissions
- webinaires en complément

Les 6 commissions

1. Finances
pour une gestion optimisée, adaptée au projet de territoire

Étude des phases préparatoires budgétaires présentées en Bureau et soumises au Comité syndical : orientations budgétaires / budget primitif / éventuelles décisions modificatives importantes / tableau des emplois et des effectifs

2. Éducation au territoire & culture
pour des habitant.e.s sensibilisé.e.s et investi.e.s

Exemples de sujets abordés :
Accompagnement de projets scolaires de la maternelle au lycée / Conception d'animations et d'outils pédagogiques / Expérimentation d'actions culturelles en lien avec les enjeux de la charte / Création et diffusion d'expositions présentées à la Maison du Parc et sur le territoire

3. Biodiversité
pour un Parc à biodiversité positive

Exemples de sujets abordés :
Restauration et valorisation d'espaces naturels / Co-gestion de Réserves naturelles régionales / Animation de sites Natura 2000 / Réseau des gestionnaires de zones humides / Ramsar

4. Alimentation & agriculture
pour une alimentation et une agriculture saines et locales

Exemples de sujets abordés :
Développement de circuits alimentaires de proximité / Accompagnement de la restauration collective / Appui à des modes de production et pratiques vertueux / Appui à l'agroécologie et agroforesterie





Commission Biodiversité à Benais©G. Pellé

PRÉSIDENCES DES COMMISSIONS

Chaque commission est présidée par un élu du Parc, désigné par le Bureau.

5. Tourisme & activités de pleine nature
pour une destination engagée

Exemples de sujets abordés :
Maîtrise des activités de pleine nature dans les espaces naturels / Valorisation des patrimoines, aménagement de sites / Qualification et accompagnement des prestations touristiques

6. Paysages & urbanisme
pour un Parc à haute qualité de vie

Exemples de sujets abordés :
Renaturation des villes, villages et cours d'écoles / Accompagnement des plans d'aménagement et d'urbanisme : principes de réversibilités, zéro artificialisation nette... / Observatoire photographique des paysages

Des groupes de travail transversaux sont également proposés :

- Atténuation et adaptation au changement climatique
- Marque « Valeurs Parc naturel régional »
- Évaluation de la charte

Charte d'engagement

Une fois membre d'une commission vous **signez une charte d'engagement, co-signée par le Président du Parc.**

Celle-ci précise les engagements de chaque partie, favorise la compréhension du cadre d'intervention de la commission et constitue des groupes de personnes engagées dans les travaux.

La liste des inscrits peut évoluer en cours de mandat : arrivée de nouveaux membres et départ des personnes qui ne participent pas aux réunions.

CALENDRIER

15 novembre 2026 : clôture des inscriptions

Janvier - Mars 2027 : premières réunions des commissions

Inscrivez-vous aux commissions

Vous êtes intéressé pour rejoindre une ou plusieurs commissions*? Inscrivez-vous en remplissant le coupon ci-dessous ou envoyez vos choix par mail à info@parc-loire-anjou-touraine.fr

Nom : Prénom :

Qualité :

Structure :

Adresse :

Tél : Mail :

Souhaite s'inscrire à (*3 commissions maximum - mettre un numéro par ordre de priorité) :

- ☐ Commission Finances
- ☐ Commission Éducation au territoire & culture
- ☐ Commission Biodiversité
- ☐ Commission Alimentation & agriculture
- ☐ Commission Tourisme & activités de pleine nature
- ☐ Commission Paysages & urbanisme
- ☐ Groupe Adaptation au changement climatique
- ☐ Groupe marque "Valeurs Parc"

Les données recueillies ci-dessus sont destinées exclusivement au Parc naturel régional et ne sont en aucun cas vendues ou cédées à des tiers.

Conception : PNRLAT (C.Deplaix) - Crédits photos : G. Pellé - PNRLAT - Imprimé par Ignis Imprimerie Kmeleon sur papier 100% recyclé

PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINE
Tél. 02 41 53 66 00
info@parc-loire-anjou-touraine.fr

RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

RÉGION PAYS DE LA LOIRE

Parc naturel régional Loire Anjou Touraine